

# DELIBERATION

12 (4.1)

Le 22 février 2021, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de Bouthéon sise 2, passage Paul Verlaine à Andrézieux-Bouthéon, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 février 2021

**Présents** : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, DUCREUX, SPADA, BAYET, INCORVAIA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MAGALHAES, KHEBRARA, KARA, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, COLOMBO, PEPIN.

**Procuration** : Madame MONTET-FRANC à Madame FABRE.

**Secrétaire** : Monsieur MARRET.

-----  
**Objet** : Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **MODIFIE** comme suit le tableau des effectifs du personnel communal, à compter du 22 mars 2021.

**FILIERE TECHNIQUE**

Cadre d'emploi des techniciens territoriaux

- Création d'un poste de technicien

*Pour permettre le recrutement d'un agent au service informatique. Il remplacera un agent qui a fait valoir son droit à la retraite.*

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat afférent à ce poste figurant au tableau des effectifs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20210223-2021-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2021

Affichage : 24/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



## Tableau des effectifs

### **I. FILIERE ADMINISTRATIVE**

- Emploi fonctionnel de directeur général des services des communes de 10 000 à 20 000 habitants	1
- <u>Cadre d'emplois des attachés territoriaux</u>	
. Grade d'attaché hors classe	1
. Grade d'attaché principal	1
. Grade d'attaché	4
- <u>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux</u>	
. Grade de rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2
. Grade de rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
. Grade de rédacteur	4
- <u>Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux</u>	
. Grade d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	11
. Grade d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet 29/35 <sup>ème</sup>	1
. Grade d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	16
. Grade d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 29/35 <sup>ème</sup>	1
. Grade d'adjoint administratif	19
. Grade d'adjoint administratif à temps non complet 28/35 <sup>ème</sup>	1
. Grade d'adjoint administratif à temps non complet 17,5/35 <sup>ème</sup>	1

### **II. FILIERE TECHNIQUE**

- <u>Cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux</u>	
. Grade d'ingénieur en chef	1
- <u>Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux</u>	
. Grade d'ingénieur principal	2
. Grade d'ingénieur	1
- <u>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux</u>	
. Grade de technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3
. Grade de technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
. Grade de technicien	6
- <u>Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux</u>	
. Grade d'agent de maîtrise principal	8
. Grade d'agent de maîtrise	14
- <u>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux</u>	
. Grade d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	11
. Grade d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	47
. Grade d'adjoint technique	50
. Grade d'adjoint technique à temps non complet 24,5/35 <sup>ème</sup>	2
. Grade d'adjoint technique à temps non complet 14,5/35 <sup>ème</sup>	1
. Grade d'adjoint technique à temps non complet 12/35 <sup>ème</sup>	1
. Grade d'adjoint technique à temps non complet 11,5/35 <sup>ème</sup>	1

### **III. FILIERE MEDICO-SOCIALE**

- <u>Cadre d'emplois des puéricultrices territoriales</u>	
. Grade de puéricultrice hors classe	1
. Grade de puéricultrice de classe supérieure	1
. Grade de puéricultrice de classe normale à temps non complet 14/35 <sup>ème</sup>	1
- <u>Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux</u>	
. Grade assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1
. Grade d'assistant socio-éducatif de 1 <sup>ère</sup> classe	1
- <u>Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants</u>	
. Grade d'éducateur de jeunes enfants de 1 <sup>ère</sup> classe	1

# DELIBERATION

12 (4.1)

- Cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux
  - . Grade agent social principal 2<sup>ème</sup> classe 2
  - . Grade d'agent social 3
- Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
  - . Grade d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe 8
- Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture
  - . Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe 7
  - . Grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe 2

## **IV. FILIERE CULTURELLE - PATRIMOINE - BIBLIOTHEQUE**

- Cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux
  - . Grade de bibliothécaire territorial principal 1
  - . Grade de bibliothécaire territorial 2
- Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique territoriaux
  - . Grade de professeur d'enseignement artistique hors classe 1
  - . Grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet 14,5/16<sup>ème</sup> 1
  - . Grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet 10/16<sup>ème</sup> 1
  - . Grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale 1
  - . Grade de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet 10/16<sup>ème</sup> 1
- Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique territoriaux
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 18,5/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 18/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 17,25/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 10,5/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 6,5/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 6/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 10/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 6/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 4/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 3/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 18,75/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 13,75/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 10/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 9,75/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 8,75/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 7,5/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 7/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 6/20<sup>ème</sup> 1
  - . Grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 5,5/20<sup>ème</sup> 1
- Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine territoriaux
  - . Grade d'attaché de conservation du patrimoine 1
- Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques
  - . Grade d'assistant de conservation principal de 2<sup>ème</sup> classe 1
- Cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine
  - . Grade d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe 2
  - . Grade d'adjoint du patrimoine 5

## **V. FILIERE POLICE MUNICIPALE**

- Cadre d'emplois des chefs de service de police municipale
  - . Grade de chef de service de police municipale principal de 1<sup>ère</sup> classe 1
  - . Grade de chef de service de police municipale principal de 2<sup>ème</sup> classe 1
- Cadre d'emplois des agents de police municipale
  - . Grade de brigadier-chef principal 4

# DELIBERATION

12 (4.1)

## VI. FILIERE ANIMATION

- Cadre d'emplois des animateurs territoriaux
  - . Grade d'animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe 1
  - . Grade d'animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe 1
  - . Grade d'animateur 3
- Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux
  - . Grade d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe 4
  - . Grade d'adjoint d'animation 7

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 23 février 2021

Le Maire,  
François DRIOL

